

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 mars 2006

COMMISSION BÂTIMENTS

Rapport des décisions de la commission :

Le projet de bâtiment à usage multiple est abandonné dans sa forme initiale. Le local pompiers devra être réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du SIVU du CPI. Après l'accord du comité syndical du SIVU, un nouveau projet de bâtiment, spécifiquement destiné aux pompiers, sera soumis à approbation.

Parallèlement, l'emplacement du local cantonnier reste à définir. Une nouvelle piste est étudiée.

La réfection de la façade de la mairie est arrêtée. Deux devis seront mis en comparaison avec les conseils d'un maître d'œuvre.

DOSSIER ROND POINT

Le service des routes du Conseil Général averti la commune qu'il est disposé à assurer la maîtrise d'ouvrage du projet et nous donne les coordonnées de la chargée d'opérations qui deviendra notre principale interlocutrice sur le dossier.

Le service des Tutelles du Tribunal d'Instance de Beaune répond à la lettre de la commune au regard des éventuelles transactions avec Madame Kellen LIGNIER dans le cadre de l'aménagement du rond point.

BANQUET DES ANCIENS

Prévu à la salle des fêtes, le dimanche 2 avril 2006, le banquet des anciens, organisé par le CCAS aidé du conseil municipal, sera animé par la Chorale de Gevrey Chambertin "El Basso". 104 personnes ont été invitées.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Il reste deux séances au commissaire enquêteur pour recevoir les doléances des habitants ou bien fournir les explications nécessaires. Le 14 avril 2006, à 8h30, la commission du PLU sera consultée par le commissaire en vue de l'établissement de son rapport d'enquête.

TRAVAUX RUE DES JARDINS

Un poteau d'éclairage public se trouve dans l'emprise d'un parking. Il devra être déplacé moyennant un supplément substantiel.

Des arbres fruitiers seront plantés en bordure.

Des suppléments au devis initial s'annoncent : Bordure le long de la propriété LIGNIER, déplacement poteau, rebouchage de tranchées au carrefour avec le Chemin des aires, renforcement du sous sol de la chaussée...

En contre partie, un îlot franchissable au carrefour avec la rue d'Épernay est supprimé.

ZONE D'ACTIVITES

Compte tenu de la difficulté qui s'annonce pour acquérir des terrains en vue de l'aménagement de la zone d'activités, le Conseil Municipal décide de lancer la procédure de déclaration d'utilité publique sur ce projet.

SYNDICAT DES SPORTS

Une réunion des maires concernés aura lieu le 6 avril 2006, pour définir les modalités de dissolution du syndicat et les termes de la convention qui liera les communes de Morey et Chambolle avec la communauté de communes de Nuits st Georges pour la fréquentation de la piscine.

CIRMA D EST

Le rapport et conclusions du commissaire enquêteur relatif à la demande d'autorisation d'exploiter une plate forme d'entrepôts à Gevrey Chambertin sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Un avis favorable est donné, sans réserve.

QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Demande de subvention de Avenir Sportif de Gevrey Chambertin transférée au CCAS
- ⇒ Cérémonie du départ à la retraite du lieutenant Christian JEANNE : le 28 avril 2006, 18h.
- ⇒ Lettre de M.LIGNIER Hubert : affaire déjà réglée, voir Conseil Municipal du 16/06/04, de surcroît, ne concerne pas la commune.
- ⇒ Un professeur de chant propose ses services aux enfants et adultes : une réunion d'information sera programmée
- ⇒ Concert Musique au Chambertin à la salle des fêtes de Morey, le 22 septembre 2006.
- ⇒ Prochain conseil le mercredi 10 mai 2006, 18h.

Fait à Morey Saint Denis le 10 avril 2006.

Le maire, Pierre BOISSET,